



PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'exploiter une aire de déconstruction de navires hors d'usage à l'adresse suivante : rue de l'Ingénieur Henri Verrière 56100 LORIENT, sera ouverte du 1er avril 2014 au 2 mai 2014 inclus à la mairie de LORIENT. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

Aucune observation n'a été émise par l'autorité environnementale (information consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan).

Ce projet est présenté par Monsieur Brice Monnier, directeur de la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT - GDE. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude HPC Envirotec 35230 Saint-Erblon.

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Jean-Paul VALDENNAIRE (officier de la marine en retraite) et Jean-Paul BOLEAT (chef de service en DDTM en retraite) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Monsieur VALDENNAIRE se tiendra à la disposition du public à la mairie de LORIENT :

- mardi 1er avril 2014, de 9h à 12h
- mercredi 9 avril 2014, de 14h à 17h
- jeudi 17 avril 2014, de 9h à 12h
- samedi 26 avril 2014, de 9h à 12h
- vendredi 2 mai 2014, de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LORIENT du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).